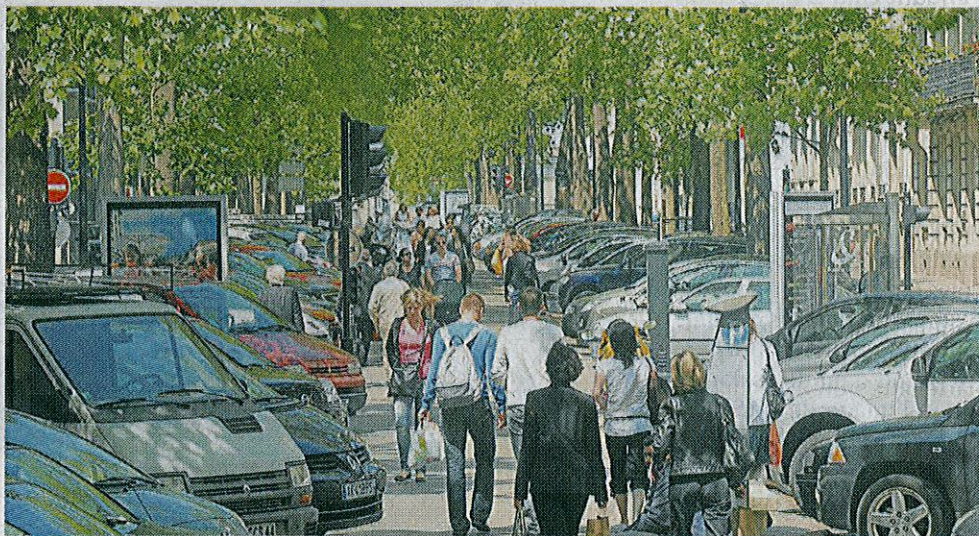


**AMÉNAGEMENT.** La voiture de plus en plus exclue du centre-ville

# La bataille du stationnement débute

Hugues Frioux président de Plein Centre regrette le manque d'anticipation en terme de stationnement.

La piétonnisation de l'hypercentre rencontre un consensus général y compris de la part des commerçants par la voix du président de l'association Plein Centre Hugues Frioux. Mais ce dernier attire l'attention de la municipalité sur le danger de ne pas accompagner ces changements par une nouvelle politique concernant le stationnement. « *La Ville est en train de changer et c'est bien. Mais en terme de circulation et de stationnement cela va être très compliqué* », estime-t-il. Il pointe du doigt les déficits actuels : des parkings relais aux extrémités des lignes de tramway et de BusWay, insuffi-



Les places de stationnement en surface se réduisent, sans création de parkings supplémentaires.

sants et donc saturés, le manque de parkings relais intermédiaires plus proches sur des axes d'entrée tramway, comme à Doulon, et pour ceux qui doivent accéder près du centre en voi-

ture, des parkings accessibles et disponibles. « *Décrété, Graslin et Commerce sont pleins et peu accessibles. La signalétique pour Médiathèque ou Aristide-Briand est insuffisante.*

*Il n'y a pas assez de grands parkings souterrains. Il fallait anticiper. Le stationnement d'aujourd'hui correspond à une actualité d'hier. Il est très important de tout repenser aujourd'hui... »*,

estime Hugues Frioux. Il compare au passage Nantes et ses 11 parkings à Bordeaux et ses 25 parkings ou Aix-en-Provence qui a la même offre de stationnement avec une population inférieure de moitié. « *Le futur parking Feydeau ne fait que remplacer celui de l'ancien Neptune. Il aurait fallu voir beaucoup plus grand* », regrette-t-il. Enfin, Hugues Frioux a fait du développement du « *stationnement minute* » son cheval de bataille. « *Il est vital pour la survie du petit commerce de proximité, alimentaire ou de service, de pouvoir offrir aux clients des stationnements de quinze à vingt minutes dans un rayon proche sur des emplacements gratuits prévus à cet effet.* » ■